

Ministère des Affaires Sociales
Caisse Nationale de Sécurité Sociale



Avis d'appel d'offres
N°05 /2017

PROJET DE D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DU SIEGE
DU BUREAU LOCAL DE DJERBA

1/ Objet de l'appel d'offres :

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale se propose de lancer le présent avis d'appel d'offres pour la réalisation des travaux du projet d'Aménagement et d'Extension du siège de son Bureau Local de Djerba.

2/ Retrait du dossier d'appel d'offres :

Les entreprises agréées dans l'activité Bâtiment **spécialité B0** – Entreprise Générale - **Catégorie 2 et plus**, désirant participer à cet appel d'offres, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la Sous-Direction des Bâtiments sise au 20 bis Avenue des Etats Unis d'Amérique, 1002 Tunis le Belvédère, premier étage – bureau N° 102 , contre le paiement à la caisse de **30 dinars**.

3/ Présentation et envoi des offres :

Conformément aux dispositions de l'article 7 du cahier des Conditions d'appel d'offres, les offres doivent être constituées comme suit :

A- Le Cautionnement provisoire et les pièces administratives :

- Un cautionnement bancaire provisoire d'un montant de **14000** dinars (**Annexe 4**).
- Une fiche de renseignements généraux (Annexe 1).
- Une déclaration d'engagement d'assurance (Annexe 2) .
- Une déclaration sur l'honneur de non influence (**Annexe 3**) .
- Une attestation fiscale valable. (originale ou copie certifiée conforme à l'originale)
- Un certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale (copie certifiée conforme à l'original).
- Un extrait du registre du commerce.
- Une copie certifiée conforme des agréments suivant catégories demandées dans les spécialités : B0 , B2 et B3
- Le cahier des conditions d'appel d'offres paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, signé et cacheté à la dernière page.
- Le cahier des clauses administratives particulières paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, signé et cacheté à la dernière page.
- Le cahier des prescriptions techniques particulières paraphé par le soumissionnaire sur chaque page, signé et cacheté à la dernière page.
- Election de domicile (**Annexe 8**) .

B- Offre technique (enveloppe A)

L'offre technique doit contenir les listes suivantes, accompagnées par les pièces justificatives énoncées à l'article 7 du cahier des conditions d'appel d'offres :

- La liste des références de l'entreprise et des sous-traitants (**Annexe 10**).
- La liste du personnel d'encadrement que le soumissionnaire compte affecter au projet (**Annexe 9**).
- La liste du matériel à utiliser sur chantier (**Annexe 11**).
- Les fiches réponses aux exigences techniques des équipements à installer suivant les **Annexes 13 et 14**.
- La liste des sous-traitants suivant les spécialités demandées (**Annexe 12**).

C- Offre financière (enveloppe B)

L'offre financière doit contenir les documents suivants :

- La soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée.
- Les bordereaux des prix de tous les lots, dûment complétés par le soumissionnaire, paraphés sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page.
- Le sous détail des prix unitaires (**Annexe 15**)

L'enveloppe A, l'enveloppe B, le cautionnement provisoire et les documents administratifs accompagnants l'offre seront placés dans une troisième enveloppe extérieure fermée et scellée qui doit porter en haut et à gauche la mention « **A ne pas ouvrir- Appel d'offres N° 05/2017 Projet d'Aménagement et d'Extension du siège du Bureau Local de Djerba**»

Les offres doivent parvenir sous plis fermés et recommandés ou par rapid-poste ou remis directement contre décharge au bureau d'ordre central de la CNSS, au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale : 49, avenue Taieb Mhiri 1002- Tunis belvédère, et ce au plus tard **le jeudi 04 mai 2017 à 12 H**. (Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

L'ouverture des plis contenant les Offres Techniques et Financières se fera en une séance unique. Elle est publique et aura lieu au siège social de la CNSS sis au 49 Avenue Taieb M'hiri à Tunis le Belvédère et ce, **le jeudi 04 mai 2017 à 15H30**.

Les soumissionnaires resteront liés par leurs offres pendant 120 jours, à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Toute offre non conforme aux dispositions ci-dessus énoncées ou parvenue hors délais ou ne comportant pas le cautionnement provisoire sera rejetée.